



université PARIS-SACLAY

SUBVENTIONS LEGS POIX 2026 POUR L'UVSQ

Quatre projets en santé menés à l'UFR Simone Veil - Santé sont lauréats de subventions Legs Poix, accordées par la Chancellerie des Universités.

Comme chaque année, la Chancellerie des universités de Paris attribue les revenus du legs Poix sous forme de subventions à des laboratoires de recherche universitaire situés en Île-de-France, rattachés aux universités franciliennes dispensant des études médicales, à l'Institut Pasteur, à l'Institut Curie ou à Gustave Roussy.

La chancellerie des universités de Paris, conformément aux propositions du comité scientifique du legs Poix réuni en Sorbonne le 17 février 2026, a décidé d'attribuer une subvention d'un montant total de 131 696 € aux équipes de recherches suivantes rattachées à l'UFR Simone Veil - Santé :

- » Biomarqueurs et Essais Cliniques en Cancérologie et Onco-Hématologie (BECCOH) EA4340 : projet du Dr. Adrien COSTANTINI (30 000€) ;
- » End/icap - UMR 1179 - INSERM : projet du Pr. Hélène PRIGENT (31 500€) ;
- » Virologie Immunologie Moléculaire, équipe V2I, antenne Suresnes-hôpital Foch - UMR 0892 – VIM - INRAE : projet du Dr. Hélène SALVATOR (19 500€);

» Équipe 2 - Unité End/icap - UMR 1179 – INSERM : projet du Dr. Stéphane VINIT (50 696€).

Les objectifs de ce financement sont de promouvoir l'émergence de chercheurs et de groupes de chercheurs en pneumologie et en pneumo-phtisiologie ; favoriser la coopération entre les équipes franciliennes de pneumologie en matière de recherche ; et permettre le développement de travaux effectués par ces dernières en collaboration avec des équipes de recherche relevant d'autres disciplines.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En savoir +

> Legs Poix

> UFR Simone Veil - Santé